

À VOS CÔTÉS POUR VOS ACHATS RESPONSABLES

Manutan Collectivités vous accompagne en vous proposant des produits et solutions adaptés à vos besoins d'aménagement intérieur et extérieur, pour tous vos espaces professionnels et publics.



Une offre unique de produits responsables vous aidant à répondre aux exigences de la loi AGECE

- **Une boutique éco-responsable** : faites votre choix parmi plus de 62 000 références
- **Une boutique seconde vie** : laissez-vous tenter par du mobilier collecté et reconditionné en France



Des solutions clés en main personnalisées

- **Un rapport AGECE (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire)** : tous vos achats éligibles à la loi AGECE effectués l'année précédente chez nous, vous permettant de remplir votre déclaration
- **Un rapport de consommation** : tous vos achats effectués chez nous dans l'année



Un engagement RSE concret pour un impact positif

Notre raison d'être, « Entreprendre pour un monde meilleur », s'incarne à travers notre engagement RSE autour de trois piliers :

- Une planète **durable**
- Une société **plus juste**
- Un modèle **responsable**



Une offre unique de produits responsables vous aidant à répondre aux exigences de la loi AGEC

Boutique éco-responsable



Nous travaillons quotidiennement pour élargir notre offre responsable et sélectionner des fournisseurs engagés dans cette démarche environnementale et sociale.

Notre charte « produits éco-responsables » est l'expression des exigences que nous nous imposons pour vous aider à accéder à des produits répondant à ces critères.

Chez Manutan Collectivités,
un produit est éco-responsable
s'il répond à au moins 1 de ces 3 critères :

- Être composé à au moins 25% de produits recyclés
- Être un produit de seconde vie
- Avoir un éco label



Boutique seconde vie



Manutan Collectivités a créé, spécialement pour vous, collectivités, une boutique seconde vie pour vous aider une nouvelle fois dans vos achats responsables.

Cette boutique seconde vie vous propose des produits collectés, reconditionnés et contrôlés en France. Tous éligibles à la loi AGEC, ils sont 30% moins chers que les produits neufs et garantis 3 ans.



Testez le mix and match !
Mixez produits neufs et d'occasion
dans votre panier ou sur votre devis

Et pour aller plus loin dans votre démarche d'achats responsables, choisissez des produits neufs éco-responsables, et des produits d'occasion dans la boutique seconde vie.



Des solutions clés en main personnalisés

Rapport AGEC (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire)

En tant que Collectivité, vous devez déclarer vos dépenses relatives aux achats de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées. Nous savons que cet exercice est complexe. Pour vous aider, Manutan Collectivités met à votre disposition le rapport annuel de vos achats relatifs à la loi AGEC effectués chez nous.

Rapport de consommation

Pour avoir une vision globale, à l'année, de vos achats de produits et services, avec la part de vos produits éco-responsables achetés chez Manutan Collectivités.



Un engagement RSE concret pour un impact positif

Travailler avec Manutan Collectivités,
c'est s'engager à nos côtés pour :

● Une planète durable

Réduire notre empreinte environnementale et promouvoir des pratiques durables pour la préservation des ressources naturelles.

● Une société plus juste

Promouvoir l'inclusion, l'égalité et le bien-être au sein de notre entreprise et auprès des acteurs avec lesquels nous collaborons.

● Un modèle responsable

Adopter un modèle économique transparent, éthique, et respectueux de toutes les parties prenantes.

